



La commission Nage en Eau Vive du C.I.A.S. et les clubs régionaux organisent

Le 7 et 8 juin 2008

# Le Critérium Régional de Descente N.E.V. du Larrau à Licq-Atherey (64)

**Parcours** : Amont du barrage au trou du facteur 6.5 km Classe III-IV

Responsable Organisation : Eric Boitel  
Responsable Compétition : André Sinoir  
Responsable Sécurité : Eric Sureau  
Responsable chronométrage : Roland Bourit  
Responsable parcours jeune : Hervé Lebègue  
Commissaire de course : André Sinoir  
Médecin : Santiago Nieto

Samedi 7 juin :

14 h – 17 h Reconnaissance libre du parcours sous la responsabilité des clubs.  
Confirmation des inscriptions (dépôt des licences, certificats médicaux,  
autorisations parentales pour les mineurs) à l'Elan Bordelais.  
18 h – 19 h Retrait des dossards par les responsables des clubs.  
19 h Réception des officiels. Vin d'honneur.

Dimanche 8 juin :

09 h Installation des commissaires de course, chronométreurs, équipe de sécurité.  
09 h 30 Début de la compétition. Départ toutes les minutes.  
11 h 30 Début de la compétition jeune.  
14 h 00 Proclamation des résultats.



COMMISSION REGIONALES NAGE EN EAU VIVE  
<http://www.plongee-cias.org/>

**INSCRIPTION "COMPÉTITION"**

<b>ÉPREUVE</b> (désignation)	<b>CRITERIUM REGIONAL DE DESCENTE DU LARRAU</b> <b>8 JUIN 2008</b> <b>CADETS, JUNIORS, SENIORS, VETERANS</b>				
<b>CLUB :</b> (NOM - N° - ADRESSE - TEL) Cachet	<b>RESPONSABLE NEV :</b> (NOM - N° - ADRESSE - TEL) Signature				
..... ..... .....	..... ..... .....				
Nom	Prénom	Année de naissance	Catég. Sexe	N°Licence (obligatoire)	Niveau technique ( Brevet )

Chaque club, engageant au moins trois concurrents, doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.

**Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité.**

(1) Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : 5 €x. .... = ..... €

A l'ordre de : CIAS

Avant le : **lundi 2 juin 2008**

**Aucune inscription, non accompagnée du droit d'engagement ne sera prise en compte.**

Fiche à renvoyer à :

Bernadette Gaudy  
 39 rue Chemin de Passerat  
 33130 Bègles